



Villejust Informations

Edito

« Douce France, cher Pays de mon enfance, bercé de tendre insouciance, je t'ai gardée dans mon cœur... Mon village, au clocher aux maisons sages... »

Vous connaissez toutes et tous la suite de cette jolie chanson en hommage à notre beau pays, écrite et chantée par Charles Trenet. En prenant la plume pour écrire ces quelques lignes, avec les sujets qui nous touchent et nous traversent actuellement, cette mélodie et ces paroles me sont venues assez naturellement.

Elles me sont venues notamment en pensant à un homme qui s'est admirablement illustré au prix même de sa vie. Je pense ici au Colonel Arnaud Beltrame qui s'est interposé et a pris la place d'un otage face à un terroriste qui lui a ôté la vie à Trèbes, non loin de Carcassonne. Nous avons tous été touchés par la bravoure et l'héroïsme de cet homme, qui a lui seul et par son acte a su redonner espoir à nombre de Français face à l'horreur terroriste en faisant briller les valeurs de vie, de respect, de la démocratie et d'espoir. Hommage lui a été rendu unanimement par tous les élus de Villejust en concluant notre Conseil Municipal au lendemain de son décès par une minute de silence.

Mais cette chanson je l'avais également en tête pour une moins noble raison. La faisant rimer avec « que reste-t-il de nos amours ? » d'une certaine manière... Car, malgré les très importants efforts consentis par la commune depuis maintenant 5 ans afin de permettre la construction de logements sociaux, nous nous sommes vus notifier notre constat de carence en la matière.

Et ce constat emporte avec lui des conséquences qui ne sont pas minces pour notre commune, à commencer par le risque de doublement, voire de triplement de notre « amende » au titre du non-respect du fameux article 55 de la loi SRU, qui nous impose d'avoir 25% de logements sociaux sur la commune, là où aucune obligation ne nous incombait du fait de la taille modeste en population, avant 2012. Et contrairement à ce que certains d'entre vous ont pu lire il y a quelques semaines dans une presse quotidienne, peut-être pas si bien informée que cela, le « prélèvement » pour la commune de Villejust ne s'élève pas pour 2017 à 8.058€, **mais à 111.058€, puisque 103.000€ avaient déjà été préalablement versés au titre de subvention pour la création des 18 logements sociaux** de la première tranche de l'opération de la rue de Saulx. Au total, de 2012 à 2017, ce sont déjà près de 600.000€ qui ont été prélevés à ce titre et ce sans pour autant nous exonérer de devoir construire ces logements.

Du fait de cette carence, la Préfète de l'Essonne se voit également récupérer deux éléments de première importance pour notre Ville :

* Le droit de préemption urbain. C'est à présent la Préfète et ses services qui sont en position de préempter les biens, terrains et logements en vente sur la commune pour constituer des opportunités de création de logements sociaux. La commune n'est plus pleinement décisionnaire en matière de préemption sur son propre territoire.

* Et la gestion du contingent communal de logements locatifs sociaux. Ce qui est communément désigné comme « contingent mairie », et qui permet notamment à la mairie d'attribuer des logements sociaux, en respectant les règles de neutralité, en privilégiant néanmoins les dossiers d'habitants de la commune.

Pour autant, malgré ces difficultés et ces décisions qui s'imposent à nous, et que nous ne comprenons pas toujours, avec le sentiment que les spécificités de notre territoire ne sont pas prises en compte, nous continuons à agir dans l'intérêt de la commune et en cherchant à respecter la loi, même si bien souvent elle nous semble dure et pas forcément adaptée.

Notre but est de faire en sorte que cela se fasse en harmonie et dans le respect de l'urbanisation existante et des habitants de notre commune, pour préserver l'âme de Villejust.

Le Maire, Igor TRICKOVSKI

Dans ce numéro

Infos Administratives	2 à 4
Cadre de Vie	5 à 6
Intercommunalité	7
Associations, Loisirs...	8 à 19
Informations Pratiques	20

Informations administratives

MAIRIE

FERMETURE DES SERVICES MUNICIPAUX



En raison des jours fériés à venir,

Les Services Administratifs et Techniques de la Mairie ainsi que la Bibliothèque seront fermés :

- Le mardi 1er mai 2018 – *Fête du Travail*
- Le jeudi 10 mai 2018 – *Ascension*
- Le lundi 21 mai 2018 – *Pentecôte*
- Le mardi 8 mai 2018 – *Victoire 8 mai 1945*
- Le samedi 19 mai 2018 – *Fermeture exceptionnelle*



SERVICE SCOLAIRE

RAPPEL : INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2018/2019

Il est rappelé aux familles d'effectuer l'inscription de leur(s) enfant(s) **jusqu'au 30 avril 2018** (voir *Villejust Informations n° 446*)

Pour plus de renseignements, contacter le Service Scolaire au **01.69.31.74.42.**



PERMANENCE PARLEMENTAIRE



La permanence de **Marie-Pierre RIXAIN, Députée de la 4ème circonscription de l'Essonne** est ouverte.

Modalités de fonctionnement de la permanence :

- Ouvert au public les lundis et jeudis de 9h à 12h, sur RDV les autres jours
- Madame RIXAIN recevra sur RDV le 1er vendredi de chaque mois

Les locaux sont situés **134 rue du Président François Mitterrand 91160 LONGJUMEAU**

CONTACTS

mprixain.perm@orange.fr / 06 49 23 50 32



VALIDITE DES TITRES D'IDENTITE



Et si cette année, vous ne vous y preniez pas à la dernière minute ? Pour être sûr de profiter des vacances, assurez-vous de la validité de vos titres d'identité

<http://demarches.interieur.gouv.fr>

**POUR LES VACANCES, ANTICIPEZ !
AVEZ-VOUS PENSÉ
À VÉRIFIER LA VALIDITÉ
DE VOS TITRES D'IDENTITÉ ?**



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

[@Place_Beauvau](https://twitter.com/Place_Beauvau) | [/ministere.interieur](https://www.facebook.com/ministere.interieur) | [@ministere_interieur](https://www.instagram.com/ministere_interieur) | www.interieur.gouv.fr



**EXTRAIT ARRÊTÉ MUNICIPAL N° 1578
DU 25 JANVIER 2018 RELATIF A LA RÉGLEMENTATION
ET GESTION DES OBJETS TROUVÉS ET PERDUS
(arrêté consultable en mairie)**

« Tout objet trouvé sur la voie publique de la commune de Villejust, dans un lieu public ou dans un lieu ouvert au public, doit être déposé au service de la Police Municipale, Rue de la Poupardière - Complexe Sportif - 91140 Villejust. Ce service est chargé de centraliser et de gérer les objets dits « trouvés ou perdus »



COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Le Maire et les élus sont heureux de convier tous les habitants de VILLEJUST, petits et grands à commémorer **le 73^{ème} anniversaire de la victoire du 8 mai 1945** avec la municipalité et les Anciens Combattants.

Cette cérémonie aura lieu au Monument aux Morts, Place de l'Eglise.

A cette occasion, nous nous rassemblerons **le mardi 8 mai 2018 devant la mairie à partir de 11h00.**

A l'issue de cette cérémonie, un vin d'honneur sera servi en Mairie, Salle du Conseil.



DEMISSION DE MONSIEUR HENRI COGNEVILLE



Lors du dernier Conseil Municipal du 9 avril, **Monsieur Henri Cognéville** a fait part officiellement à l'ensemble des membres du Conseil Municipal de Villejust de sa volonté de démissionner de ses fonctions d'élus à compter de ce jour.

Au-delà de l'information qu'il était opportun de faire à ce sujet, nous souhaitons saluer l'engagement de Monsieur Cognéville au nom de la municipalité, et même des municipalités puisque celui-ci était élu depuis 23 ans, comme il l'a lui-même rappelé à cette occasion.

C'est là un investissement de longue date au service de Villejust et des Villejustiens, que ce soit en tant que conseiller municipal, adjoint ou représentant de la commune au niveau de l'intercommunalité, pour lequel nous tenons à le remercier sincèrement.

(Son siège au conseil municipal sera pourvu à l'occasion de la prochaine réunion de celui-ci, par un membre suivant de la liste « Villejust Réussir Demain », comme prévu par les textes.)



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 FEVRIER 2018

A 20H30
(EXTRAIT)



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de
EMETTRE un avis favorable à retenir TOTAL ENERGIE GAZ pour les contrats de fourniture d'électricité dont la puissance est supérieure à 36 kVA (abonnement, consommation, taxes et contribution, services associés) pour un montant annuel de **95.584,22 € HT** soit **114.701,06 € TTC**.
AUTORISER Monsieur le Maire à signer les contrats y afférents pour une durée de 2 ans soit du 02/03/2018 au 29/02/2020.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de
METTRE en place les nouveaux seuils applicables aux marchés publics à compter du 1er janvier 2018.
MODIFIER le Règlement Intérieur des Marchés Publics en conséquence.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de
AUTORISER Monsieur le Maire à signer la convention de délégation de compétence en matière de services spéciaux de transports publics routiers réservés aux élèves (transports scolaires) avec Ile de France Mobilité pour la période du 1er juin 2018 jusqu'à la fin de l'année scolaire 2021-2022.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de
INSTITUER le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, sujétions, expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) pour la filière technique.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de
ACQUERIR la propriété des Consorts THOUROT sise 26 rue de la Mairie, parcelles cadastrées AA n° 111, 119, 121, 122, 123 et 124, pour la somme de 245.000 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de
DONNER son accord de principe pour garantir, à hauteur de 100% pour le service en intérêt et amortissement, l'intégralité des prêts PLUS-PLAI et PLS contractés par l'IMMOBILIERE 3F auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, dans le cadre de l'acquisition en VEFA de 24 logements locatifs sociaux réalisés dans la tranche 2 de l'opération de la Rue de Saulx.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de
APPROUVER le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges de la Communauté Paris-Saclay du 8 novembre 2017.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de
AUTORISER la division en six parties de la parcelle communale cadastrée section B n° 1123
AUTORISER le détachement du lot A, d'une superficie de 780 m² au profit de Madame et Monsieur NICIAS, étant entendu que ce lot sera maintenu dans son zonage actuel (zone N* et espaces boisés classés, tel qu'il est classé au PLU en vigueur).
AUTORISER Monsieur le Maire à entamer les négociations pour la cession du lot A à Madame et Monsieur NICIAS sur la base de 27 €/m².

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS 2018

A 20H30
(EXTRAIT)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de
APPROUVER la convention de Projet Urbain Partenarial entre Monsieur Michel BEAUCOURT et la Commune de Villejust pour un projet immobilier situé Rue des Pavillons portant création de 30 logements individuels en accession à la propriété et 22 logements locatifs sociaux.

Retrouvez les procès-verbaux de ces conseils municipaux dans leur intégralité sur notre site internet
www.mairie-villejust.fr - Rubrique Votre Mairie - Les Conseils Municipaux



RAMASSAGE DES DECHETS VEGETAUX

**Tous les mardis après-midis**

Les sacs à végétaux sont à retirer à l'accueil de la mairie aux horaires habituels d'ouverture.

- ✓ **Ce qu'il faut y mettre :**
Herbe de tonte, feuillages, mauvaises herbes, fleurs coupées
- ✗ **Les interdits :**
Pots de fleurs, jardinières, gravats, terre

DECHETERIE DE VILLEJUST

**ADRESSE :**

Avenue des Deux Lacs 91140 VILLEJUST

HORAIRES :

Du lundi au samedi de 9h à 17h45 sans interruption.
Le dimanche et certains jours fériés de 9h à 12h45.
(Fermeture le 1^{er} Janvier, 1^{er} Mai, 14 Juillet, 15 Août et 25 Décembre)

Informations pratiques :

La déchèterie du SIOM est exclusivement réservée aux foyers du territoire SIOM.
L'ACCÈS EST STRICTEMENT INTERDIT AUX PROFESSIONNELS. **Les camions-plateaux (bennes) sont interdits.**

Un badge d'accès vous est remis lors de votre 1^{er} passage sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

En cas de perte, une participation de 10 euros vous sera demandée.

5 passages par mois sont autorisés et UN SEUL passage par jour.

Dépôts maximum par passage :

- 2 m³ pour les végétaux,
- 1 m³ pour les autres déchets tels que : le bois, les incinérables, les encombrants, les ferreux et gravats,
- 20kg pour les produits pâteux (peintures, colles, vernis...).

Dépôts maximum par mois :

- 15kg de Déchets Diffus Spécifiques (DDS),
- 6 unités de Déchets d'Équipement Électrique et Électronique (DEEE).

Rappel : Les agents ne sont pas tenus d'assister les particuliers lors de leur dépôt de déchets.

Déchets interdits :

Amiante, fibres-ciment, pneus, déchets radioactifs, explosifs, ordures ménagères... (liste non exhaustive)





ESSONNE VERTE - ESSONNE PROPRE



Dans le cadre de l'opération **Essonne Verte - Essonne Propre**, portée par le Conseil Départemental, la commune organise en partenariat avec l'école élémentaire « **Jeanne Chanson** » et le SIOM, un **grand nettoyage de printemps** sur différents secteurs du territoire communal afin de sensibiliser les enfants au respect de la nature qui les entoure.

Ce grand nettoyage de printemps, réservé aux scolaires et aux parents d'élèves les accompagnant, se déroulera cette année le mercredi 09 mai 2018.



Photos Essonne Verte Essonne Propre 2017—Elèves école Jeanne chanson



NOUVEAUX PANNEAUX SIGNALÉTIQUES EN VILLE



Afin de favoriser le jalonnement en ville et ainsi permettre une meilleure visibilité aux activités, notamment commerciales, existantes sur notre Commune, de tout nouveaux panneaux signalétiques ont été installés depuis quelques semaines par la municipalité.

START UP FOR KIDS : 1ère EDITION



Rendez-vous, samedi 26 et dimanche 27 mai prochains, à l'école CentraleSupélec (Gif-sur-Yvette) pour la première édition de "Start-up for kids" Paris-Saclay.

Que tu aies entre 6-14 ans ou entre 15-20 ans, ce programme a été spécialement concocté pour t'initier à l'innovation en t'amusant !

AU PROGRAMME

Ateliers

Plus de 40 projets innovants n'attendent que toi pour être testés. Ces ateliers seront animés par les étudiants de l'Université Paris-Saclay ainsi que par des Startups qui seront ravis de répondre à toutes tes questions !

Hackatons

Pour les 6-14 ans (26 mai 2018) et les 15-20 ans (27 mai 2018), les hackatons te permettront de travailler en équipe et de te challenger pour imaginer et prototyper le futur !

Chill conf' (conférence relax)

Viens assister à des conférences passionnantes pour tout comprendre sur les métiers du futur et de l'innovation. Pour les 15-20 ans.

Découverte du code

Sur ton ordinateur, ta tablette ou ton smartphone, le code est partout. Si tu as envie de t'y initier de façon ludique, ces ateliers sont faits pour toi !

Le lundi 28 mai sera lui réservé aux écoles, et une classe de CM2 de Villejust participera à ce beau rendez-vous.

€ Animations gratuites

Réservation obligatoire en ligne
sur www.paris-saclay.com

 Tout public

LE TOUR PARIS-SACLAY 2018

VTTistes, vous êtes attendus nombreux pour cette nouvelle édition du Tour Paris-Saclay VTT, qui se déroulera le dimanche 10 juin, au départ du complexe sportif du Moulon, à Gif-sur-Yvette.

Faites le plein de sport

Organisé par l'agglomération Paris-Saclay avec l'OC Gif VTT, le Tour Paris-Saclay est l'événement sportif à ne pas manquer en Ile-de-France le 10 juin 2018. Que vous soyez sportifs confirmés ou simples pratiquants, amateurs de balades en famille, vous trouverez de quoi satisfaire vos envies avec, au choix, 4 boucles de 12, 25, 40 et 70 km !

Nouveautés de l'édition 2018

Il est désormais possible de louer des VTT sur place avec notre partenaire Cycl'Hollande. Réservation préalable impérative sur cyclhollande.com ou au 06 60 16 79 01.

Le Tour Paris-Saclay s'enrichit également cette année de nouvelles animations pour les enfants au « village départ » : un « Bike Park Mobile » (à partir de 8 ans), sorte de parcours de bosses et de virages relevés ; le « Draisienne Park », un parcours de modules adaptés aux tout-petits (2-6 ans).

Les parcours (voir tracés et tarifs sur www.paris-saclay.com)

- 12 km • Découverte À partir de 8 ans - Départ entre 9h30 et 10h30
- 25 km • Loisir À partir de 8 ans - Départ entre 8h30 et 9h30
- 40 km • Sportif À partir de 12 ans - Départ entre 8h et 9h
- 70 km • Expert À partir de 16 ans - Départ entre 7h30 et 8h30



TARIFS DES PARCOURS
TARIFS DE LOCATION DE VTT
ET INSCRIPTIONS
en ligne sur www.paris-saclay.com

Le saviez-vous ?

Le Tour Paris-Saclay est certifié manifestation éco-responsable par le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse.

RETOURS EN IMAGES

REPAS DE PRINTEMPS DES ÂÎNES



Le traditionnel repas de printemps a tenu ses promesses autour d'un déjeuner convivial et d'animations dansantes qui sont même allées jusqu'à nous faire voyager dans le temps avec la Troupe des Amis du Second Empire .

CRITERIUM DU JEUNE CONDUCTEUR



Les 24 et 25 mars, ce sont plusieurs dizaines de jeunes Villejustiens qui sont venus se former de façon ludique aux enjeux de sécurité routière, en découvrant le Code de la route et pratiquant avec des quads, mobylettes et voitures électriques à l'occasion du Critérium du jeune conducteur.



RETOURS EN IMAGES

CAMPUS PARENTALITE



La Commune de Villejust a souhaité s'associer à la commune de Villebon-Sur-Yvette afin de proposer aux familles de collégiens qui fréquentent les mêmes établissements, la possibilité d'avoir accès à une plateforme numérique développée par de grands éditeurs nationaux notamment spécialisés en matière d'éducation (Bordas, Le Robert....). Une réunion de présentation de ce dispositif était organisée à l'Espace Jacques Brel de Villebon le 27 mars à l'attention des parents de Collégiens.



CHASSE AUX ŒUFS AU CHÂTEAU DU BOIS COURTIN



Ce sont plus d'une centaine de Villejustiens de 2 à 7 ans qui s'en sont donné à cœur joie le lundi 2 avril au matin, pour une chasse aux œufs de Pâques géante au château du Bois Courtin. Et les cloches étaient bien passées, avec beaucoup de chocolats pour les jeunes gourmands !

RETOURS EN IMAGES

CEREMONIE CITOYENNE : NOUVEAUX ELECTEURS



VOTER EST UN DROIT, C'EST AUSSI UN DEVOIR CIVIQUE

Ce 5 avril, les jeunes nouveaux majeurs de l'année de la Commune ont été invités en mairie afin de se faire remettre en main propre leur carte d'électeur par Monsieur le Maire. Un moment d'échange avec quelques explications civiques sur ce droit et une simulation de vote pour les préparer aux élections à venir.

NOUVEAUX HABITANTS : VISITE DE LA COMMUNE



Le 7 avril au matin, après un report dû aux intempéries, le Maire, accompagné d'adjoints et des responsables d'associations de la commune, ont effectué une visite de la ville à l'attention des nouveaux habitants afin de leur permettre de mieux connaître Villejust et ses trésors parfois insoupçonnés. Ce fut notamment l'occasion de découvrir pour certains les nouveaux terrains de tennis couverts, la salle de danse ou encore les travaux à venir de l'extension de l'accueil de loisirs...

RETOURS EN IMAGES

CEREMONIE DE REMISE DES MEDAILLES



Belle réunion le 7 avril en mairie de Villejust. Etaient rassemblés les lauréats des prix des maisons et jardins fleuris, ceux du concours d'illuminations de Noël, ainsi que les récipiendaires des médailles du travail.

Ce fut aussi un moment municipal rare puisque Serge Plumerand, Maire de Villejust de 1987 à 2017 s'est vu remettre la médaille de la Ville par son successeur Igor Trickovski, ainsi que celle du Département de l'Essonne par Dominique Fontenaille, Conseiller Départemental de notre Canton et Maire de Villebon. Ce fut là l'occasion de saluer également, comme l'a fait Serge Plumerand lui-même, la présence de son épouse Nicole à ses côtés toutes ces années durant et avec laquelle il a souhaité partager ces médailles.



CLIN D'OEIL : VILLEJUST A LA TÉLÉ

Villejust a été mise à l'honneur le temps d'un tournage le 28 février dernier. Les équipes de l'émission « Les Animaux de la 8 » de la chaîne C8 sont venues faire un reportage sur le travail formidable effectué par le Centre de Cynotechnie des Sapeurs Pompiers dirigé par Marc Courtois. Un formidable Centre d'entraînement pour les chiens de sauvetage et leur maîtres.

A voir et à revoir en replay sur le site de C8.

Avant de pouvoir bientôt en faire tous la connaissance à l'occasion d'une journée portes ouvertes qui sera prochainement organisée.



ESPACE COMMUNAL DES COUDRAYES :
THEÂTRE AU PROFIT DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

THÉÂTRE QUI PARLE AUX YEUX

Théâtre qui parle aux yeux
présente

MAI
Vendredi
25
20h30

« De la cure à la sinécure »

MAI
Samedi
26
20h30

Participation libre
Spectacle au profit de la
Ligue contre le cancer

LA LIQUE
CONTRE LE CANCER

Lieu tancie

Espace communal
des Coudrayes
VILLEJUST

BIBLIOTHEQUE : RETOUR SUR LA CHASSE AUX OEUFS



« Cette année encore, les enfants sont venus à la bibliothèque faire la chasse aux œufs et en sont repartis avec des livres et ... **plein de chocolats** ! La vitrine les a beaucoup attirés aussi, la scénette avec les nains de jardin leur a donné l'occasion de poser des questions : **mais comment les cloches, les poules et les lapins en chocolat sont-ils arrivés jusque dans la bibliothèque ? Le mystère reste entier...**

Et il est arrivé une drôle d'histoire : 2 enfants, Lilian et Mathéo, ont dû faire la chasse à un œuf récalcitrant. Cet œuf se sauvait dès qu'on essayait de l'attraper, il se cachait derrière les rayons de livres, roulait sous une autre étagère quand on pensait l'avoir touché ! Pour en finir, il a fallu s'y mettre à 3 pour le récupérer. Ce coquin d'œuf a eu la chance d'être adopté par les 2 enfants, qui ont promis de lui apprendre les bonnes manières !! Non mais ... »



Associations, loisirs, culture



CLUB DE L'ESCAPADE

Retraités, venez nous rejoindre au **Club de l'Escapade** situé 47 Grande Rue à FRETAY.

Vous passerez un bon moment tous les jeudis après-midis dès 14h30, de nombreux jeux à vous proposer et à 16h nous partageons un bon goûter tous ensemble, dans une ambiance très conviviale.

Nous organisons aussi un Loto, une sortie au théâtre, une sortie d'une journée (cette année en Champagne) ainsi qu'un repas de fin d'année avec animation.

**La Présidente,
Madame Jacqueline GROUT
et le Bureau**



ANCIENS COMBATTANTS DE VILLEJUST



AVIS A NOS AMIS LES OPEX

Il est impérieux et urgent que tous ceux qui ont combattu en dehors de notre hexagone, mais sous la bannière tricolore pour assurer la paix, la sécurité, instruire et former nos amis étrangers là où la France nous a demandé de le faire, nous rejoignent le plus rapidement possible.

Il est vrai, il existe deux générations d'OPEX d'abord les plus anciens qui sont à la retraite et qui seulement commencent à nous rejoindre, car ils ont compris où était leur devoir.

Puis les plus jeunes, émanant des conflits plus récents, qui ont une moyenne d'âge entre 25 et 50 ans qui travaillent encore, certes, ils ne pensent pas encore Anciens Combattants. C'est encore trop tôt.

Fausse idée bien sûr, il n'y a pas d'âges pour être considéré Anciens Combattants ; alors dès que vous avez un moment de libre, reprenez votre dossier militaire et venez nous voir, ensemble nous établirons votre dossier de demande, des 120 jours de présence sur un territoire désigné, vous avez droit à votre carte du combattant, ce qui vous permettra de facto d'être ressortissant de l'ONAC et profiter des droits à prescription.

Le droit à réparation n'est pas un vain mot, c'est un droit imprescriptible. De plus à partir de 65 ans révolus, vous bénéficierez d'une retraite du combattant non imposable, de la possibilité de cotiser à la retraite mutualiste de la CARAC et vous bénéficierez également d'une demi-part fiscale à partir de l'âge de 74 ans.

Sinon qui ? selon vous dès les 15/20 années à venir, qui sera devant les monuments aux morts de nos villes et de nos villages, qui perpétuera le devoir de mémoire aux générations futures ? c'est bien vous...

Alors de grâce venez vite nous rejoindre OPEX, vous êtes l'avenir du monde Combattants.

Sauveur CONCORDIA



CARREFOUR DES SOLIDARITES : REPAS SOLIDAIRE

DIMANCHE 6 MAI 2018

REPAS SOLIDAIRE

Carrefour des Solidarités - 3 rue du Bac - Limours (à côté du Nautilus)

12h-18h

Repas organisé par le Carrefour des Solidarités :

15 € (apéritif - plat - dessert et café) vin en supplément

6 € enfant - de 12 ans

Animations :

Concert par les « Grove Masters » et jeux pour enfants

Repas sur inscriptions : 01 64 91 26 38 ou par mail à carrefour-des-solidarites@wanadoo.fr



RETOURS EN IMAGES

LE CLUB JEUNES



Des images valent bien mieux que de longs discours.

Quelques unes des activités variées de nos jeunes lors des 2 dernières vacances dans leur Club qui ne demande qu'à vivre.



RETOURS EN IMAGES

LE CLUB JEUNE



Battle de danse



Vélorail



Visite du commissariat d'Antony



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE VILLEJUST

Les P'tites Puces Villejust

(Vide-grenier spécial jouets, livres, articles de puériculture et vêtements d'enfants)

Le Dimanche 06 Mai 2018
Complexe Sportif de Villejust - Rue de la Poupardière
de 10h à 17h

Emplacement (≈ 2m linéaire, sans table) : **4€**Inscriptions par mail : apecvillejust@gmail.com

Merci d'envoyer votre règlement à :
Association des Parents d'Élèves de Villejust
6 rue de la mairie
91140 VILLEJUST

Date limite: 3 MAI 2018

APE
Villejust



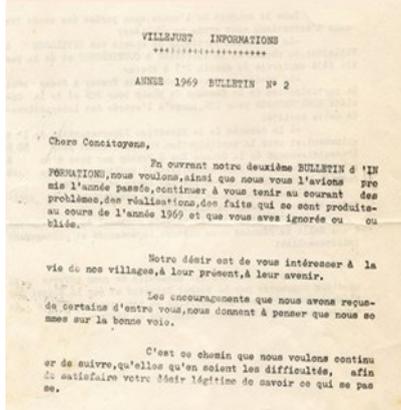
ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE VILLEJUST





REGARDS EN ARRIERE

1968 – 2018, Villejust il y a 50 ans



En 1968, paraît le premier bulletin municipal annuel. Dans ce feuillet de 8 pages dactylographiées et agrafées, le maire **André Legendre**, élu depuis 1959, écrit dans son éditorial :

« En rédigeant ce bulletin nous avons voulu vous apporter dans la plus stricte objectivité toutes les nouvelles susceptibles

de vous intéresser dans le but d'essayer de mieux nous connaître les uns et les autres, de vous faire comprendre nos problèmes communs, de vous montrer ce qu'est notre commune, ses habitants, ce qui se passe autour de nous et qui nous concerne tous. Ce numéro sera bien incomplet, mais si dans son imperfection il vous intéresse, faites le nous savoir, par vos critiques, par vos suggestions, nous pourrons, dans l'avenir en faire un lien vivant, qui nous resserra dans notre communauté. »

Vient ensuite un état de notre commune (village à l'époque) : le *Bourg*, les *Hameaux*, les *Ecarts*. Ce dernier terme avait d'ailleurs choqué certains habitants de la Folie-Bessin à l'époque et renforcé un peu plus leur sentiment d'isolement, éloignés de 4 km du bourg.

751 habitants en 1968

En 1962, la population est de 712 habitants et 751 en 1968, répartie en plusieurs lieux : le **Village 250** ; les **Nouvelles Valeurs 73** ; le **Bois-Courtin 7** ; le **poste EDF 21** ; la **Poitevine 109** ; **Fretay 225** ; la **Folie-Bessin 45** ; et **Courtabœuf 11**. Le reste est disséminé sur l'ensemble du territoire. L'éloignement entre le Bourg et La Poitevine – Fretay et le Rouillon coupant le territoire en 2 sont déclarés problématiques pour la Municipalité.

Le paysage économique en 1968

39 % du territoire est constitué de terres agricoles (102 personnes y travaillent), seuls 6 % sont urbanisés.

La toute jeune *Zone d'Activités de Courtabœuf* vient d'accueillir les premières entreprises : **AtoChem** en 1967, **Hewlett-Packard** et **Varian**, **Heræüs** en 1968. **Tektronix** s'y installera en 1969.

L'usine d'incinération des ordures ménagères n'existe pas encore. Elle sera inaugurée le 13 octobre 1973.

« Le ramassage des ordures qui a lieu les 1^{er} et 3^{ème} jeudis de chaque mois semble suffisant. Afin de faciliter le travail des éboueurs, il est demandé de n'employer que de récipients étanches d'un poids maximum de 50 kg... ».

Actions sociales

Les anciens de plus de 70 ans reçoivent pour la première fois un colis de Noël ; les plus déshérités, un peu de charbon ; les jeunes sous les drapeaux, un mandat de 30 Fr (36 € de nos jours). La commune participe également aux frais médicaux des plus nécessiteux. La première « *Galette du CCAS* » aura lieu en 1972. Grâce à la Caisse des Ecoles, les enfants ont pu effectuer une sortie d'été à Trouville et au Cirque d'Hiver à Noël.

Les finances et aménagements

Les recettes communales se montent à 550 000 Fr (665 000 €) en 1968, les dépenses sont d'environ 250 000 Fr (303 000 €), l'excédent sera utilisé pour la construction de chemins ruraux, la réfection de la voirie.

«... les fossés de la Poitevine et de Fretay viennent d'être canalisés et ne serviront alors plus de refuge aux rats... ».

1969 verra la construction d'une école préfabriquée (elle ne sera jamais utilisée suite à la réforme des collèges), c'est notre salle de La Poitevine. Le reste des recettes est mis en réserve pour un futur centre culturel et sportif (Espace Communal des Coudrayes et Complexe sportif de la Poupardière inaugurés 25 ans après).

La vie associative

L'association de gymnastique pratique son activité en plein air, les pêcheurs à la ligne viennent de se regrouper au sein de « *La Gaule de Fretay* ». Les joueurs de boules de Villejust et de Nozay, regroupés au sein de l'association « *Le Joyeux Pétanqueux* », ont remportés plusieurs tournois. A la demande des Anciens Combattants, la place de l'église a été renommée place du Souvenir lors de la cérémonie du 11 novembre 1968. Le ball-trap organisé par la société de chasse est un succès.



La place du bourg vers 1970

Pour Regards en arrière, Thierry ETIENNE

JUDO CLUB VILLEJUST

STAGE DE SELF-DEFENSE

06 27 87 10 56

DOJO
AVENUE DE LA POUPARDIERE
91140 VILLEJUST

JUDO CLUB VILLEJUST

STAGE DE
SELF-DEFENSE
100% FEMININ

DATES MODIFIEES
de 10h à 12h
29 AVRIL 2018
27 MAI 2018

CARRILLO FLORIAN
DIPLÔME ETAT
3EME DAN
MEMBRE DE
L'EQUIPE DE
FRANCE
MEDAILLES NATIONAUX
& INTERNATIONAUX

GESTION DU STRESS
FACE A UNE AGRESSION
FACE A UNE AGRESSION AU COUTEAU
FACE A PLUSIEURS AGRESSEURS
MISE EN SITUATION REELLE

JUDOCUBVILLEJUST.COM

RETOUR SUR LE TOURNOI DE BALLAINVILLIERS

1er tournoi de l'année pour nos petits judokas, ils étaient nombreux à s'y rendre.

Voici les résultats :

Lucas L.	1er
César	1er
Nella	1ère
Ivana	4ème
Ilana	2ème
Tom	3ème
Mateo	3ème

C'était aussi la 1ère rencontre départementale pour les plus grands :

Enzo G.	3ème
Lucas G.	3ème

Félicitations à nos champions du tatami !



Associations, loisirs, culture



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE



B En ce moment à la bibliothèque

ADULTES

ROMAN

LA MAISON DES SŒURS de Charlotte LINK

Un couple, Barbara et Ralph, avocats tous les deux, isolé par les intempéries dans une vieille demeure ; un manuscrit découvert par Barbara, qui raconte la vie mouvementée de l'ancienne propriétaire et de sa sœur. Il n'en faut pas plus pour que leur vie bascule. Une écriture fluide et accrochante.

ROMAN POLICIER

LA SEPTIEME FONCTION DU LANGAGE de Laurent BINET

Le point de départ de ce roman est la mort de Roland Barthes, écrivain français, renversé par une camionnette de blanchisserie le 25 février 1980. L'hypothèse est qu'il s'agit d'un assassinat. Dans les milieux intellectuels et politiques de l'époque, tout le monde est suspect...

Le prétexte de la quête policière, qui semble agiter tout le landerneau politique et intellectuel, est la recherche d'un document disparu consacré à une mystérieuse « septième fonction du langage », qui donnerait un pouvoir de conviction démesuré à celui qui la connaîtrait.

LA FILLE DU TRAIN de Paula HAWKINS

Depuis la banlieue où elle habite, Rachel prend le train deux fois par jour pour aller et revenir de Londres. Chaque jour elle observe une jolie maison et ses habitants, qu'elle a baptisés Jess et Jason.

Un jour, elle découvre avec stupeur la photo de Jess à la une des journaux. La jeune femme, de son vrai nom Megan Hipwell, a mystérieusement disparu...

PRIX INTERALLIÉ
PRIX DU ROMAN FNAC

B
I
B
L
I
O
T
H
È
Q
U
E

ENFANTS

LIVRE CARTONNÉ

AUJOURD'HUI JE SUIS... de Mies VAN HOUT

Peints à l'aide de pastels ou de craies, ces poissons aux couleurs vives nous font découvrir leurs humeurs à chaque moment de la journée :

le poisson curieux, le poisson heureux, le poisson triste, le poisson surpris ou encore peureux... Des émotions, des sentiments que l'enfant ressent lui aussi !

ROMAN

LE MYSTERE DU LIVRE DISPARU de Pierdomenico BACCALARIO

Anna et Gabriel sont bouleversés : l'histoire dont ils attendaient la sortie avec tant d'impatience a disparu ! Et les héros de leurs livres préférés sont tous mélangés...

Leur enquête les mènera jusqu'au pays imaginaire de Peter Pan.

ADOS

ROMAN

LE LABYRINTHE D'OMBRE de Ulysse Moore

Trois enfants au milieu de nulle part, perdus au loin, dans les couloirs inconnus, cherchent le chemin de Kilmore Cove.



Venez découvrir la série Manga
« KARAKURI CIRCUS »
de Kazuhiro FUJITA.

Ce manga est centré sur l'art du cirque et raconte l'épopée d'un jeune garçon, Masaru Saïga, que des automates veulent tuer car il est l'héritier de l'empire Saïga ainsi que d'une grande fortune. Son chemin croise celui de Narumi, expert en Kung-Fu. Il va le protéger dans sa fuite.

RANDONNEES PEDESTRES



Prenez de bonnes résolutions, venez marcher !

Voici le calendrier des randonnées pédestres :

Lundi 23 avril	lieu non précisé	André MAGUER
Lundi 30 avril	lieu non précisé	Martine et Christian BIZET
Lundi 07 mai	lieu non précisé	Chantal et Christian BOURGES
Lundi 14 mai	lieu non précisé	Martine et Christian BIZET
Lundi 21 mai	Lundi de Pentecôte	André MAGUER
Lundi 28 mai	lieu non précisé	Anne CHEVILLARD

RDV à Nozay, parking du cimetière à 13h30, départ 13h45 précises.

Pour tout renseignement ou pour obtenir les coordonnées des guides, venez visiter le site <http://randulis.free.fr>



Associations

Pour la parution du n° 448, les articles associatifs à faire paraître devront parvenir en mairie au plus tard le

Lundi 7 mai 2018

Ramassage des encombrants

Vendredi 11 mai 2018

Retrouvez toutes les dates sur notre site internet :

www.mairie-villejust.fr
Rubrique Ville pratique



Horaires d'ouverture de la mairie (services fermés au public le mercredi)

Accueil - sacs végétaux	01.69.31.74.40
Affaires générales - Etat civil	01.69.31.74.43
Lundi, mardi, jeudi, vendredi :	de 10h30 à 12h00 de 13h30 à 17h30
Samedi (permanence)	de 09h00 à 12h00
Affaires scolaires	01.69.31.74.42
Lundi, mardi, jeudi, vendredi :	de 10h30 à 12h00 de 13h30 à 17h30
Samedi (permanence)	de 09h00 à 12h00
Urbanisme	01.69.31.74.46
Lundi, mardi, jeudi, vendredi	de 13h30 à 17h30
Eventuellement sur rendez-vous uniquement le matin	de 09h00 à 10h30
Services techniques (secrétariat)	01.69.31.74.46
Fax	01.60.14.65.82

Bureau Municipal

Igor TRICKOVSKI	Maire
Sylvie ARMAND-BARBAZA	1 ^{ère} Adjointe Finances, Affaires Scolaires et Périscolaires
Didier MEZIERES	2 ^{ème} Adjoint Urbanisme opérationnel
Sauveur CONCORDIA	3 ^{ème} Adjoint Environnement, Entretien du Patrimoine, Anciens Combattants
Isabelle ARMAND	4 ^{ème} Adjointe Action Sociale, Solidarité, Jeunesse
Serge PLUMERAND	5 ^{ème} Adjoint Travaux
Pierre CAMBON	Délégué Développement numérique, Nouvelles Technologies
Marie-Claude ARTHUS-BERTRAND	Déléguée Animation, Evènement associatif
Valéry LAURENT	Délégué Santé

Pour prendre rendez-vous, contact en Mairie :
Secrétariat du Maire - 01 69 31 74 41
Email : secretariat-maire@mairie-villejust.fr

Conception et rédaction :

Liliane GASPARIK—Cabinet du Maire

Contact :

Service-communication@mairie-villejust.fr

